



# Fiche d'information

## Dépenses de publicité pour les produits du tabac

Depuis plus de 20 ans, la part des dépenses de publicité pour les produits du tabac diminue en Suisse et représente actuellement 0,1% de toutes les dépenses de publicité. Les données sur la publicité des produits du tabac dans les médias suisses ont été relevées par Media Focus.

### CHIFFRES CLÉS

En 2018, les dépenses de publicité pour les produits du tabac représentent

**0,1%**

de toute la publicité en Suisse

### PRINCIPALES CONCLUSIONS

#### Dépenses de publicité des produits du tabac en Suisse

Les médias analysés sont l'affichage, la presse, le cinéma, la télévision, la radio et des sites internet suisses.

Les montants consacrés à la publicité pour les produits du tabac en 2018, 5,8 millions de francs, sont presque 12 fois plus bas que ceux observés en 2000. Le montant s'élevait alors à 69,5 millions de francs. La baisse est nette depuis 2005 avec les interdictions de publicité introduites dans un grand nombre de cantons.

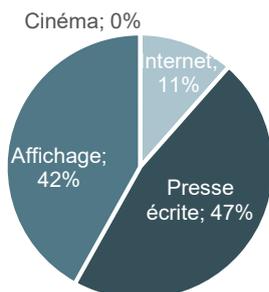
La part que représentent ces montants sur la totalité des dépenses de publicité en Suisse est passée de 2,1% en 2000 à 0,1% en 2018.

Au total

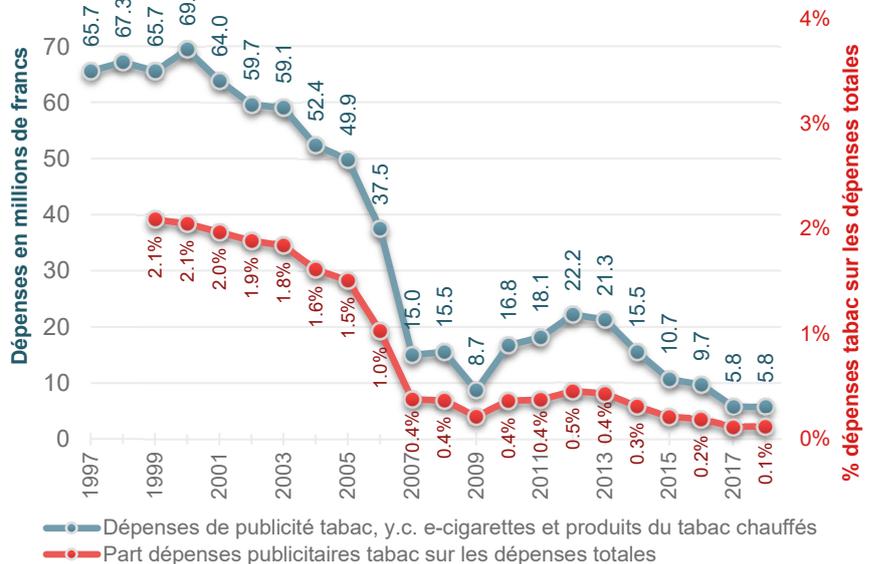
**5,8 millions de francs**

principalement dans la presse écrite et l'affichage

#### Part des dépenses de publicité tabac par média en 2018



Evolution des dépenses de publicité pour les produits du tabac en Suisse



Source: Données Media Focus

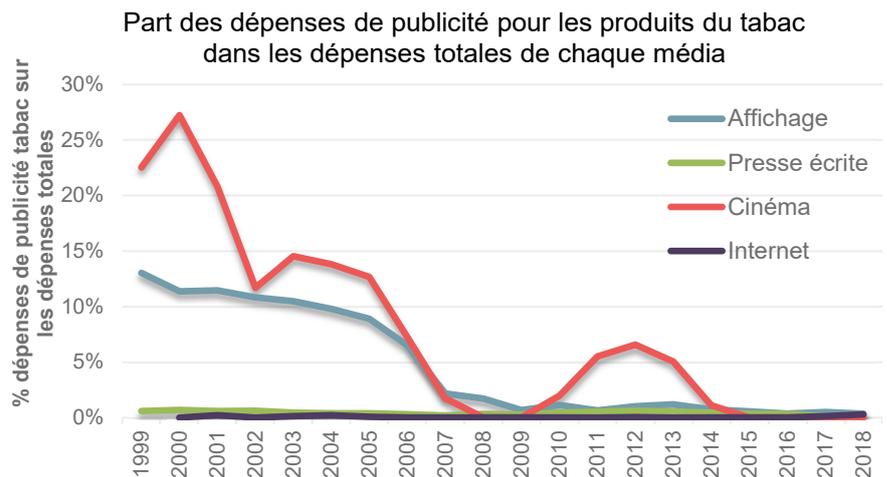
#### Dépenses de publicité tabac, selon le type de média

La presse écrite, l'affichage, le cinéma et les sites internet suisses sont les médias classiques utilisés pour la diffusion de publicité pour les produits du tabac. En 2018, la presse écrite regroupe 47% de ces dépenses et l'affichage 42%. Ce sont les médias les plus utilisés avec des montants respectivement de 2,7 et 2,4 millions de francs. Ces montants sont massivement moins importants que par le passé. En 2000, ils étaient respectivement de 15 et 43 millions de francs. Pour le cinéma, ils sont passés de 10 millions de francs en 2000 à zéro depuis 2015.

La publicité pour les produits  
du tabac est une  
**recette  
marginale**  
pour les différents médias.

### Poids de la publicité tabac dans chaque média

En 2018, la publicité pour les produits du tabac représente seulement 0,1% des recettes de publicité totale de la presse écrite, et 0,3% pour l'affichage. Il s'agit de recettes marginales pour tous les médias. Dans les années 2000, au contraire, la publicité pour le tabac représentait une part très importante des recettes de publicité pour le cinéma et l'affichage, soit respectivement 27% et 11% de leurs recettes publicitaires.



Source: *Données Media Focus*

**Remarques :** La TV et la radio ne sont pas représentés car la publicité pour le tabac y est interdite. Ne sont comptabilisés ici que les médias faisant l'objet d'une diffusion à partir de la Suisse. Internet : les médias sociaux ne sont pas inclus.

En 2018, la publicité pour le tabac en Suisse est autorisée, sauf :

- à la radio et à la télévision;
- celle spécifiquement adressée aux moins de 18 ans et destinée à les inciter à consommer du tabac;
- la distribution d'objets publicitaires gratuits à des adolescents.

Un certain nombre de canton ont une législation plus restrictive qu'au niveau fédéral. Le détail peut être trouvé ici : [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch) → Stratégie & politique → Prévention du tabagisme : mandats politiques → Politiques cantonales → Restriction de publicité pour le tabac [LINK]

#### SOURCE

Media Focus – Synthèse OFSP

#### CONTACT

Office fédéral de la santé publique OFSP  
Division Prévention des maladies non transmissibles  
Section Bases scientifiques  
[BAGgrundlagen@bag.admin.ch](mailto:BAGgrundlagen@bag.admin.ch)

#### DATE

Août 2019